

Étude de cas par le Dr Alvin De Leon



CAS : 30

DATE : février 2012

PATIENT : homme, 39 ans, droitier



Plainte subjective : le patient se plaint d'une **douleur au genou droit et au talon droit**. Il dit que la douleur a commencé vers juin 2011 et que la forte douleur au talon l'a poussé à passer une radiographie. La radiographie n'a révélé aucune épine calcanéenne et il a été mis sous anti-inflammatoires. Il dit que la douleur est moins forte maintenant, peut-être 2-3/10, mais qu'elle atteignait 9/10 au début. Il dit que la douleur a commencé à s'atténuer en novembre, mais qu'il ressent encore des douleurs la nuit et lorsqu'il reste longtemps debout. Il indique que, depuis deux semaines, il ne boite plus, car il vient d'être licencié, ce qui explique probablement la régression de la douleur, puisqu'il n'est plus obligé de rester debout toute la journée.

Observation : le patient ne semble pas boiter. L'amplitude de mouvement du genou et de la cheville était normale, avec une légère douleur au genou droit en flexion complète. Tous les autres tests orthopédiques pour la cheville et le genou sont négatifs. La palpation a révélé des points gâchettes dans le quadriceps droit et des restrictions articulaires au niveau des hanches.

Organes affectés : genou droit et talon droit

Feuillet embryonnaire : mésoderme nouveau

Centre de contrôle au cerveau : moelle cérébrale

Explication de la GNM : douleur au genou et au talon droits : conflit de dévalorisation de soi concernant une performance physique, par exemple « ne pas être assez rapide ; ne pas pouvoir suivre le rythme ; ne plus être capable de réaliser les mêmes performances physiques qu'auparavant », en relation avec un partenaire, ce qui provoque une perte de tissu (nécrose) au niveau des tissus mous du genou et du talon durant la **Phase de Conflit Actif**. La douleur survient au cours de la **Phase de Guérison**, lorsque le tissu perdu est reconstitué. Il est présentement en guérison, car la douleur semble diminuer depuis quelques semaines. Cependant, afin d'éviter toute réactivation du conflit par des **rails** et de terminer la guérison, il est important d'identifier le conflit originel.

Compréhension de la GNM : le patient a compris l'explication et a réalisé que le conflit était lié à son travail. Il indique qu'en raison d'un accident du travail survenu en 2010, il s'est vu attribuer des tâches allégées. Il indique qu'en mai 2011, un certain contremaître pour lequel il travaillait et qui ne l'aimait pas pour une raison indéterminée a tenté de le faire licencier en portant de fausses accusations sur sa capacité à accomplir son travail. Ce contremaître a causé beaucoup de stress au patient, car il s'est mis à consigner de fausses allégations concernant ses performances, affirmant qu'il n'était pas coopératif et trop lent dans son travail (**son DHS**). Le patient rapporte que son syndicat a pris la situation en main et qu'il a pu changer de contremaître en novembre. Cependant, il confie qu'il vient d'être licencié, ce qui pourrait s'avérer être une bénédiction, car il peut enfin clore le dossier et ainsi permettre au Programme Biologique Spécial de se terminer. Des techniques générales d'équilibrage et des ajustements chiropratiques ont également été prodigués.

Résultats : une semaine plus tard, il a déclaré ne plus ressentir de douleur au genou ni au talon depuis une semaine. Dans un email de suivi envoyé 8 mois plus tard, il confirme ne plus ressentir aucune douleur au genou ou au talon.

Pour la clarification de termes spécifiques, veuillez consulter le document « Les Cinq Lois Biologiques »

Source : www.LearningGNM.com